

Le Cambronnais



Juillet, Août et Septembre 2021

N°27

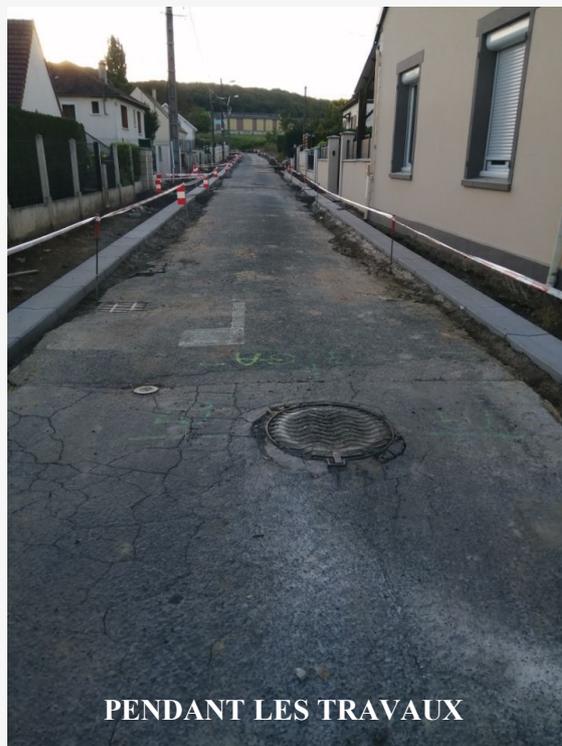
Réfection de la rue Roger Duquenois



APRES TRAVAUX



AVANT TRAVAUX



PENDANT LES TRAVAUX

Et aussi dans ce bulletin municipal ...
Cinéma plein air le 23 juillet, page 2
Brocante le 12 septembre, page 5

Sarl **TESTE SAV**



DEPANNAGES 7J/7
CHAUFFAGE - CLIMATISATION - BALLON
GAZ - FIOUL - ENERGIES NOUVELLES

Email : contact@teste-sav.com
Tél. : **03.44.41.44.50** - FAX : 03.44.44.34.13
167, rue du Mont Renaud - 60400 Pont L'Evêque



**Votre partenaire local dans la construction,
l'entretien et la maintenance des routes
pour les travaux publics et les particuliers**

Terrassement - voirie et réseaux divers -
enrobés - aménagement d'espaces publics ou privés

Eurovia Picardie - Agence de Compiègne
Boulevard Henri Barbusse - BP 10064 - 60777 Thourotte cedex
T/ 03 44 90 40 40 - email : thourotte@eurovia.com
www.eurovia.fr

GARAGE
PREMIER



C P M

Carrosserie du Pont du Matz
Réparation Toutes Marques
Tél. : **03.44.76.17.40**
Cambronne Les Ribécourt

TOP CARROSSERIE



**Chauffage - Plomberie
Sanitaire**

S.A.R.L. CARDON Patrick

384, rue du Marais de l'Epine

B.P. 10047 - **60150 MELICOCQ**

TÉL.: 03 44 76 08 20

Fax : 03 44 76 39 07

e-mail : cardonpatrick@free.fr
www.plombier-chauffagiste-cardon-oise.fr
Siret : 492 362 801 00010 - APE 4322B

COMMISSION FETES ET LOISIRS

La C.C.2.V. vous propose une séance gratuite de CINEMA PLEIN AIR

le vendredi 23 juillet 2021 à 22 h 30

Sur le parking de la salle polyvalente à Cambronne-lès-Ribécourt.

Le film « INTOUCHABLES » sera diffusé par Monsieur Orlando Gomes, du CINEMA PARADISIO de Noyon. Une buvette sera présente sur place.

Pour votre confort, nous vous conseillons de ramener votre plaid, couverture, siège...

Venez nombreux !

Attention : En cas de pluie, cette manifestation sera annulée.

Le Forum des Associations aura lieu le 11 septembre 2021 au centre polyvalent du Mariquy. N'hésitez pas à venir découvrir les associations qui font de leur mieux pour dynamiser notre commune.

Je profite de ce Cambronnais pour vous rappeler le marché du dimanche, de 08 heures à 13 heures, place Albert Dambrine. Afin qu'il puisse durer, nous comptons sur votre présence.



Ludovic GERARD
Adjoint à la Commission
Fêtes et Loisirs



COMMISSION SCOLAIRE

Voici quelques informations sur le dernier conseil d'école du 11 juin :

Dans un premier temps, Madame VIEVILLE nous a fait le retour des résultats des tests salivaires qui ont tous été négatifs. Ceci grâce à l'assiduité de l'application des règles sanitaires par l'ensemble des enseignantes et du personnel communal de l'école.

Malgré le protocole sanitaire en place, les enfants ont pu profiter de quelques sorties telles qu'aux étangs du Plessis-Brion en ce qui concerne les classes de grande section jusqu'au CM2. Quant aux petites et moyennes sections, elles ont pu assister à un spectacle.

Juste un petit mot pour *QUERSI* que vous avez aperçu dans l'enceinte de l'école (encadrant les enfants sur le temps du midi et effectuant le ménage le soir). Elle nous quitte pour une retraite bien méritée.

En attendant, je vous souhaite de très bonnes vacances d'été et je vous donne rendez-vous le 02 septembre pour une nouvelle année scolaire.

Mélanie MONFORT
Adjointe aux Affaires Scolaires

COMMISSION des TRAVAUX

La réfection de la rue Roger Duquenois est terminée !

Malgré une pétition mettant en doute la compétence de l'entreprise et celle de la municipalité, les travaux ont été menés à terme. Les riverains ont félicité les intervenants.

Quelques photos ci-après et en couverture du journal résume l'avancement des travaux et le sérieux du projet.

Des bornes de propreté supplémentaires sont commandées (pour les déjections canines).

Des bancs sont aussi en commande pour le repos et le bien être de nos promeneurs.

Nous avons beaucoup de critiques par rapport à la propreté du cimetière.

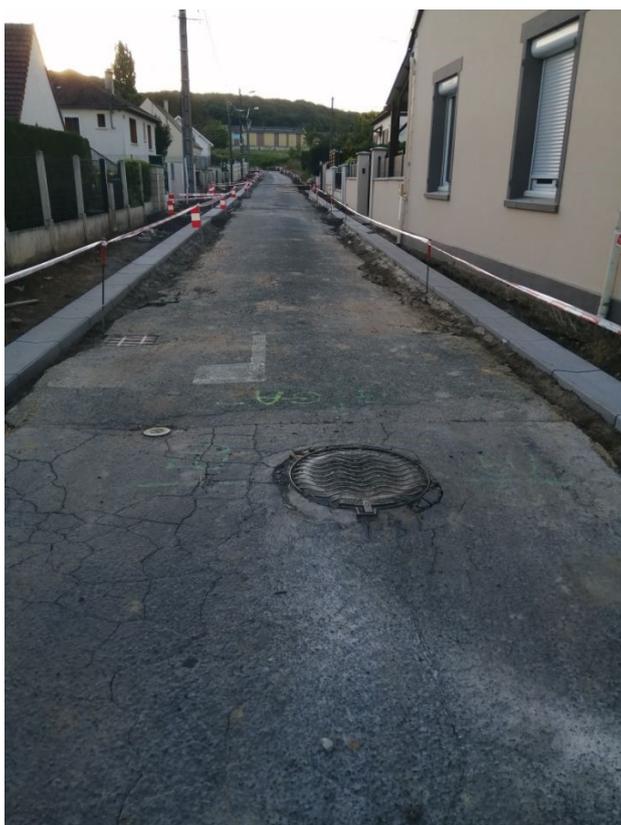
En cette période de pluie intense que nous subissons, le travail de nos employés communaux n'est pas évident. La pousse de la végétation est très importante et l'abandon des produits de traitement phytosanitaire ne leur facilite pas la tâche.

Nous prenons en compte vos remarques et essaieront de faire le nécessaire pour s'adapter.

Concernant le changement de gaz :

Vous avez reçu un courrier vous invitant à faire l'inventaire de votre matériel, N'oubliez pas d'y répondre afin d'effectuer le changement de gaz sans problème.

Jean-Marie RICARD
Adjoint à la Commission des Travaux



C.C.A.S.

Les services à la personne regroupent les activités liées à l'assistance des personnes dans leur quotidien.

Ils regroupent l'ensemble des services contribuant au mieux-être des citoyens à leur domicile et correspondent à une demande sociale importante et diversifiée.

On distingue 3 grands domaines de service à la personne :

- les services à la famille : garde d'enfants, soutien scolaire, cours à domicile, garde-malade...
- les services de la vie quotidienne : travaux ménagers, préparation des repas à domicile, livraison des repas et courses à domicile, petits travaux de jardinage...
- les services aux personnes dépendantes : assistance aux personnes âgées, assistance aux personnes handicapées...

Le gouvernement facilite l'accès à ces services par la mise en place d'aides fiscales (TVA à 5,5%, crédits d'impôts, utilisation de CESU...).

Pour recourir aux activités de services à la personne, vous pouvez faire appel à un prestataire, à un organisme mandataire ou devenir vous-même employeur.

Certaines activités sont cependant soumises à déclaration, agrément ou autorisation.

Dans le cadre des activités du C.C.A.S., j'ai récemment pu faire connaissance de Maud FAUCOURT, responsable de l'APEF, agence de service à domicile de Ribécourt.

Cette agence de proximité et à taille humaine est en capacité de répondre à la majeure partie de vos besoins.

Alors n'hésitez pas à contacter l'APEF au 03 65 98 06 50 ou à pousser la porte de l'agence située au 164 rue de Paris à Ribécourt.

Ces services peuvent également être mis en place par les organismes suivants :

- ASDAPA 12 rue de la 8^{ème} division
60200 COMPIEGNE (téléphone : 03 44 40 25 83)

- PARTAGE ET TRAVAIL 3 rue Anthémis
60200 COMPIEGNE (téléphone : 03 44 86 42 82)

Sandra GERARD
Responsable des activités du C.C.A.S.

Le ménage,
les courses,
le jardin...
APEF a
réponse à tout

apec
SERVICES À LA PERSONNE



AIDE AUX SÉNIORS
MÉNAGE / REPASSAGE
GARDE D'ENFANTS
JARDINAGE / BRICOLAGE

EXPÉRIENCE

Depuis 1992, APEF possède un **savoir-faire** unique et une **expertise** prouvée dans l'aide au domicile des particuliers

PROFESSIONNALISME

Des intervenants recrutés pour leur **savoir-être**, leur **implication** et leur volonté de fournir un service de **qualité**

PROXIMITÉ

Une agence à **taille humaine** où l'ensemble des collaborateurs partagent un **attachement** particulier au **bien-être des familles**



APEF RIBÉCOURT
164 RUE DE PARIS
60170 RIBÉCOURT-DRESLINCOURT
ribecourt@apef.fr

☎ **03 65 98 06 50**

www.apef.fr





CAMBRONNE SPORTING CLUB HANDBALL

La saison 2020/21 est désormais terminée et nous pouvons faire le bilan de cette année. Nous avons pu disputer les compétitions pendant seulement un mois. Mais contrairement à ce qu'on pourrait penser, ceci n'a pas empêché nos jeunes handballeurs de s'adonner à leur sport préféré.

Nous avons été contraints d'interrompre les entraînements pendant de longues semaines. Mais c'est grâce à l'entraide que nous avons pu reprendre nos activités. Le Tennis Club de Cambronne, ainsi que les adjoints de la Mairie, nous ont autorisés à utiliser les terrains de tennis extérieurs. Il faut aussi souligner la solidarité des villages aux alentours, car le village de Montmacq nous a accueilli sur son terrain de foot et multisport.

Nous tenons à remercier chaleureusement les dirigeants pour cet esprit de partage et solidarité. Nous avons ainsi pu accueillir toutes les catégories de jeunes handballeurs sur des terrains sécurisés.

L'initiative a été un succès retentissant, car nos jeunes ont répondu présents, même quand la météo était digne d'un mois d'automne.

Il faut aussi mentionner l'enthousiasme des parents qui ont gardé confiance dans les mesures et le protocole sanitaire mis en place par les entraîneurs lors de ces entraînements.

Le déconfinement sonnait le prélude de la reprise des entraînements au gymnase. Et nos jeunes étaient de nouveau de la partie. Sous l'impulsion du Comité de l'Oise nous avons même pu participer à quelques tournois avec des clubs voisins. Le constat est validé ; nous sommes prêts pour reprendre une activité normale, et nous sommes confiants que la situation sanitaire va nous le permettre.

C'est dans cet objectif qu'une trentaine de nos licenciés se sont rassemblées pour notre Assemblée Générale fin juin. Après les traditionnels bilans sportifs et financiers, un nouveau Conseil d'Administration et Bureau Directeur a été élu. 4 nouveaux dirigeants, dont 3 dames, viennent renforcer la direction du CSCH. Voici le nouveau Conseil d'Administration pour l'Olympiade 2021-25 :

Président : Bert SUFFIS

Vice-président : Mathéo COMMUN

Président d'honneur : Michel BRAILLON

Secrétaire général : André LAVAIRE

Secrétaire adjointe : Isabelle MAROUZE

Trésorier : Guillaume HOUZE

Trésorière adjointe : Séverine VAUCHELLE

Responsable technique : David DUCROQUET

Responsable arbitrage et JAJ : Nicolas BRAILLON

Responsable arbitrage et JAJ : Amélie FOUQUET

Une des premières décisions de la nouvelle équipe a été de voter le plan de 'Relance CSCH' qui vise à permettre à nos licenciés et nouveaux recrues de pratiquer du handball à des tarifs préférentiels. Vous découvrirez tous les détails en contactant le secrétariat au 5760057@ffhandball.net

Bien que nos seniors se sont montrés très actifs sur les réseaux sociaux du Club, en illustrant leurs exploits de running ou vtt, la reprise des entraînements a dû être décalée à la rentrée du mois août. Nous pouvons d'ores et déjà confirmer qu'il y aura une équipe dans chacune des catégories jeunes, des BB-hand au -18. Nos seniors sont engagés en région Hauts-de-France. Nos entraîneurs diplômés vous donnent rendez-vous pour une reprise le mercredi 7 septembre, ou sur notre stand au Forum des Associations début septembre. Notre section Loisir continue de se retrouver pendant les mois d'été.

Après 2 annulations contraintes par la situation sanitaire, nous sommes plus que jamais motivés pour la brocante que nous organisons le dimanche 12 septembre. Les inscriptions seront possibles à partir de fin août. Vous obtenez toutes les informations en adressant un mail au : brocante.cambronne-les-ribecourt60170@hotmail.com.

**Le Dimanche 12/09/21 de 8h à 18h
Brocante dans le centre de Cambronne**



MJC de CAMBRONNE

ASSOCIATION 1901 de loisirs et d'éducation populaire

<http://www.mjc-cambronne-les-ribecourt.fr/>

Siège social : mairie de Cambronne-120 rue de la mairie -60170 Cambronne lès Ribécourt

Enfin l'été et un peu de légèreté retrouvée !

L'association poursuit ses activités en cours et prévoit celles de la rentrée scolaire prochaine. Elles sont mises au fur et à mesure sur notre site internet que nous vous invitons à consulter régulièrement. <http://www.mjc-cambronne-les-ribecourt.fr/>

PENDANT LES VACANCES d'été, la MJC vous propose :



- Cours de dessin « mangas » en ligne, avec Marisol Durand, professeur d'arts plastiques le mercredi ou le vendredi à 18h30.
- Stage en présentiel prévu du 17 au 20 août 2021

Jusqu'au 16 juillet 2021 :

- Cours de danse orientale enfants avec Azza Guerba le mardi à 17h30 et le mercredi de 14h30 à 16h30, en alternance.
- Cours de danse orientale Adultes et remise en forme avec Azza Guerba le vendredi de 19h00 à 21h00



- Séances gratuites de découverte du yoga, avec Catherine Curdy, professeur diplômée de l'école Van Lysebeth, sur inscription au 03 44 76 76 74
- Jeudi 15 juillet 10h -11h 30
- Jeudi 22 juillet 10h-11h30
- Jeudi 12 août 10h-11h30
- jeudi 19 août 10h-11h30

- Prochain troc de Plantes

Samedi 2 octobre 2021

De 14h à 16h30 - Place de la Mairie

Renseignements / contact : 03 44 76 76 74



A tous nous souhaitons un bel été, et une rentrée de septembre sereine.
Le bureau de la MJC

TENNIS CLUB DE CAMBRONNE



Bonjour à tous,

En ce début de printemps, les adhérents ont pu reprendre le chemin des cours de tennis. Le nombre d'adhésion a augmenté grâce à la diffusion du « Cambronnais ».

Le Club TCC envisage un tournoi interne en fin de saison et a le désir de créer une école de tennis avec recrutement d'un professeur à temps partiel pour la progression de nos joueurs.

Pour rappel, pour ceux qui désirent nous rejoindre que le tennis est accessible à tous, petits et grands, il n'est pas nécessaire d'être classé pour jouer à Cambronne.

Les vacances sont un bon moyen de rester actif en se faisant plaisir.

Deux courts extérieurs sont disponibles tous les jours, du lever au coucher du soleil, ainsi que la salle André Hennique aux horaires prévus pour le Tennis.

Nous vous proposons au prix de **25 euros le forfait licence-découverte** pour toute personne désirant tester le tennis cet été.

La nouvelle saison débutera le 1^{er} septembre.

Contact :

Dominique VAST 06.11.42.81.52

Laurent ROUTHIER 06.18.02.89.98

✉ TennisClubCambronne@gmail.com



Association de Pêche des Quatre Etangs d'Antoval

Une année difficile pour la pêche,

Entre la pandémie où l'on hésite à se rassembler et la météo exécrable de ces derniers mois; il nous faut garder le moral !

Malgré des signes de reprise de la pandémie, nous allons voir pour organiser notre concours de pêche à la truite au mois d'août, ainsi que la programmation du concours des adhérents le samedi 25 septembre (avec repas livré par un traiteur).

On espère se revoir rapidement pour ces moments de convivialité !

Le bureau

Contact :

Mr RICARD Jean-Marie : 06 64 42 36 17

Mr NERET Roger : 06 07 80 00 68





CLUB DES AINES CAMBRONNE LES RIBECOURT

ENFIN !! C'EST REPARTI

Pour commencer nous avons pu effectuer notre voyage à RHODES du 6 au 13 juin 2021.
Un excellent séjour ensoleillé qui a permis à tous de souffler et se ressourcer malgré les dernières contraintes sanitaires dues à cette pandémie.



Il sera suivi le **jeudi 1^{er} juillet** par notre sortie à **CAMBRAI** où nous visiterons le matin une confiserie puis un repas spectacle sur le thème : La revue Cabaret Tour du Monde.

Autre date à retenir : jeudi 09 septembre pour notre repas au **Thermes de Pierrefonds**.
Voyage aux îles **CANARIES** du 11 au 18 septembre .

Le Samedi 4 Décembre : notre **repas de fin d'année** , salle du MARIQUY

Voyages 2022 : Ile de MALTE et la BULGARIE

Calendrier de nos Mardi après-midi Jeux et Goûter.

Mardi 06 , 20 , et 27 juillet

Mardi 24 août

Mardi 07 et 21 septembre

Mardi 12 et 26 octobre

Pour tout renseignement : tel 03 44 76 85 74 ou 06 15 43 51 00

Jacques MER SEMAN , Président



Les Anciens Combattants



Communiqué de la section des Anciens Combattants de Cambronne-lès-Ribécourt

Activités :

Activités passées :

Dimanche 25 avril 2021 : Souvenir des Déportés.



Samedi 8 mai 2021 : Anniversaire de la Victoire de 1945.



Activités à venir :

Mercredi 14 juillet 2021 :

Rassemblement devant la mairie à 10h45

Déplacement vers le Monument aux Morts

Dépôt de gerbe.

Pour cette cérémonie, en raison des mesures sanitaires, la participation sera restreinte sous réserve de modifications des mesures en vigueur à cette période.



---000---

Nos coordonnées :

Daniel DRELA, président 03 44 76 87 48

Bernard PLOMION, secrétaire 06 78 64 16 63

André LEFEVRE, Trésorier 03 44 76 99 71

INFO

Police Municipale

Chenilles processionnaires : Vigilance !



Avec les beaux jours, les chenilles processionnaires ont fait leur retour dans l'Oise et sur notre commune. En plus de leurs longs poils blancs visibles à l'œil nu, les chenilles portent de minuscules poils urticants qui peuvent être emportés par le vent et se ficher dans la peau ou les muqueuses.

La processionnaire est une chenille nuisible du pin mais aussi du chêne. Elle largue des poils urticants, entraînant des réactions allergiques chez les humains et les animaux, qui peuvent être très graves.

Depuis cette découverte, La Ville a mis en œuvre des traitements concernant l'infestation de ces chenilles processionnaires et un arrêté municipal prescrivant l'élimination des chenilles processionnaires a été établi (N° PM/2019/42 du 18 Juin 2019) obligeant chaque année, avant la fin du mois de mars, les propriétaires ou les locataires à supprimer mécaniquement les cocons élaborés par les chenilles processionnaires du pin et à les incinérer ainsi qu'à un traitement annuel préventif à la formation de ces cocons avant la fin du mois d'août sur les végétaux susceptibles d'être colonisés par les chenilles.

Quelques règles à observer pour limiter les risques de réactions allergiques :

Ne pas sécher le linge dehors de mai à septembre, Laver soigneusement les légumes du jardin, Arroser la pelouse pendant quelques jours avant de la tondre pour que les poils urticants soient entraînés dans le sol.

Ne pas laisser jouer les enfants à proximité d'un arbre atteint. A distance, les munir de vêtements à longues manches, de pantalons, d'un couvre-chef et éventuellement de lunettes.

En zone arborée : Ne pas stationner sous les arbres, Tenir les animaux en laisse, Pour les personnes sensibles, comme pour les enfants, porter des vêtements à longues manches, pantalons et lunettes.

Identifier un arbre infesté

Si vous repérez de grosses poches soyeuses accrochées dans les branches, il peut s'agir de nids de chenilles processionnaires. À partir du redoux (vers le mois de février), les chenilles profitent des journées ensoleillées pour quitter leurs nids, descendre le long des troncs et visiter les alentours. C'est là qu'humains et animaux ont le plus de (mal) chance d'être en contact avec leurs poils urticants, par contact ou en les respirant. Les particuliers qui possèdent des pins ou des chênes doivent également être **vigilants et surveiller l'apparition éventuelle de cocons ou la présence de chenilles.**

Il existe plusieurs façons de les neutraliser

- **la destruction mécanique** des nids, si possible avant que les chenilles ne descendent. Cette opération doit être réalisée uniquement par des professionnels équipés d'un matériel de protection adapté.
- **la capture** des chenilles par un piège à procession, que l'on peut trouver en jardinerie ou sur internet, fixé autour du tronc et empêchant les chenilles de descendre de l'arbre.
- **la lutte biologique** qui est la méthode actuellement la plus efficace et la plus utilisée en France. Il s'agit d'une méthode de lutte biologique, à base de bacillus thuringiensis, une bactérie entomopathogène. **Nous invitons les administrés à signaler en mairie la présence d'éventuelles chenilles sur la commune.**

Prévention Canicule



En prévision des fortes chaleurs, voici un rappel des conseils simples à adopter par tous, mais surtout par les personnes fragiles les plus à risques (personnes âgées de plus de 65 ans, personnes handicapées ou malades à domicile, personnes dépendantes, femmes enceintes...) afin de lutter au mieux contre les conséquences de la chaleur :

- Buvez régulièrement de l'eau sans attendre d'avoir soif ;

INFO Police Municipale

- Rafraîchissez-vous et mouillez-vous le corps (au moins le visage et les avants bras) plusieurs fois par jour ;
- Mangez en quantité suffisante et ne buvez pas d'alcool ;
- Évitez de sortir aux heures les plus chaudes et passez plusieurs heures par jour dans un lieu frais (cinéma, bibliothèque municipale, supermarché, musée...);
- Évitez les efforts physiques ;
- Maintenez votre logement frais (fermez fenêtres et volets la journée, ouvrez-les le soir et la nuit s'il fait plus frais) ;
- Pensez à donner régulièrement de vos nouvelles à vos proches et, dès que nécessaire, osez demander de l'aide ;
- Si nécessaire, demandez conseil à votre médecin traitant, tout particulièrement en cas de problème de santé ou de traitement médicamenteux régulier (adaptation de doses par exemple).
- Consultez régulièrement le [site de Météo-France](http://site.de.Météo-France) pour vous informer.

Si vous connaissez des personnes âgées, handicapées ou fragiles qui sont isolées, incitez-les à prendre contact avec votre mairie afin de recevoir de l'aide et pendant une vague de chaleur, prenez de leurs nouvelles régulièrement.

Réglementation et obligations pour l'entretien de jardins entre voisins

En règle générale, la réglementation sur l'entretien de jardin est très précise. Les différentes obligations d'entretien font l'objet de textes de lois qui encadrent parfaitement les différents cas de figure. Cette réglementation rappelle à chacun ses devoirs d'entretien de jardin ainsi que les obligations de vos voisins.

Obligation et réglementation entre voisins

A quelle distance du voisin faut-il planter les arbres et les arbustes?

Les distances de plantation sont très précisément fixées par la loi :

Si la hauteur de l'arbre (ou de l'arbuste) est supérieure à 2m, la distance doit être au minimum à 2m de la limite de propriété. Si la hauteur de l'arbre (ou de l'arbuste) est inférieure à 2m, la distance doit être au minimum à 0,5m de la limite de propriété. La distance est établie entre le centre de la haie (ou d'un arbre) et la limite séparative. La hauteur d'une haie mitoyenne se mesure du sol à sa pointe. La hauteur prise en compte est la hauteur de l'arbre ou de l'arbuste à l'âge de sa taille adulte (*article 673 du Code Civil*).

Mon voisin peut-il abattre un arbre ou un arbuste planté trop près de son jardin?

Non. Votre voisin n'a en aucun cas le droit d'intervenir directement dans votre jardin. Vous n'avez pas non plus le droit d'aller tailler ou élaguer l'arbre ou l'arbuste d'un voisin (*article 673 du Code Civil*).

Des branches du voisin dépassent dans mon jardin, que faire?

Vous pouvez légalement obliger votre voisin à élaguer ou à tailler les branches des arbres et des arbustes qui dépassent sur votre jardin. Mais attention, vous n'avez pas le droit de le faire vous-même (*article 673 du Code Civil*).

Est-il possible d'arracher les branches et les racines qui dépassent sur mon terrain?

Oui. Vous avez le droit de couper vous-même de simples racines, ronces ou brindilles qui dépassent depuis le jardin de votre voisin sur votre terrain (*article 673 du Code Civil*).

Mon voisin a-t-il le droit de manger mes cerises ou mes pommes?

Oui, mais à une seule condition : qu'ils soient déjà tombés dans votre jardin. Vous ne pouvez pas cueillir les fruits directement sur les branches qui dépassent de votre voisin, mais vous pouvez les récupérer une fois tombés (*article 673 du Code Civil*).

Les haies de mon voisin s'étendent sur le trottoir. Que puis-je faire?

Les arbres et les haies ne doivent pas empêcher de marcher sur un trottoir ou constituer un danger pour la circulation routière. Vous êtes en droit de demander à votre voisin de s'occuper de la taille de ses haies (*article R. 116-2 du Code de la voirie routière*).



Mon voisin brûle ses déchets verts directement dans son jardin, est-ce légal ?

Non. Il est interdit de brûler les déchets verts (gazon tondu, haie taillée, feuilles mortes, branches...) dans son jardin. Des déchetteries implantées sur les communes de **Ribécourt-Dreslincourt** et de **Thourotte** sont mises à la disposition des administrés pour recevoir les déchets végétaux et tous autres déchets polluants (*Arrêté municipal n° PM 2010/14 du 17 Mai 2010*).

Est-il possible d'obliger mon voisin à débroussailler son jardin ?

Oui. Il est obligatoire de débroussailler son terrain selon les conditions suivantes : en zone urbaine, sur l'intégralité du terrain (cas le plus fréquent). A moins de 200 mètres de terrains en nature de bois, forêts, landes, maquis, garrigue, plantations ou reboisements. Autour d'une construction (rayon de 50 mètres) et autour des chemins d'accès (rayon de 10 mètres) (*Code forestier : articles L134-5 à L134-18*).

A quelle heure peut-on tondre sa pelouse le matin ou le soir ? Et pendant le week-end ?

Les travaux de bricolage, jardinage, percussions, vibrations, trépidations, ainsi que l'usage des tondeuses à gazon, taille haies ou autres instruments et outils qui servent au travail du sol, particulièrement bruyants sont tolérés uniquement :

Les jours ouvrables de 08 heures 30 à 12 heures et de 13 heures 30 à 19 heures 30,

Les samedis de 09 heures à 12 heures et de 14 heures à 19 heures,

Les dimanches et jours de fêtes de 10 heures à 12 heures. (*Arrêté Municipal relatif à la lutte contre le bruit N°PM/2017/67 du 26 Octobre 2017*)

Vous pouvez joindre la Police municipale de Cambronne-Lès-Ribécourt du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h à 17h45 au 03.44.76.70.38 et 06.85.99.31.79.



120, rue de la Mairie 60170 Cambronne-Lès-Ribécourt.

Vous pouvez également contacter la gendarmerie de Ribécourt-Dreslincourt au 17 ou 03.44.75.82.17.

RESULTATS DES ELECTIONS DEPARTEMENTALE ET REGIONALES



Résultats du 1^{er} tour à Cambronne-lès-Ribécourt :

Nombre d'électeurs : 1 403
Nombre de votants : 355 (25,30% de participation)

ELECTIONS REGIONALES

Votes Blancs et nuls : 18

Une Région fière forte et rassemblée :	10
Lutte ouvrière : faire entendre le camp des travailleurs :	15
Une région qui vous protège avec Sébastien Chenu :	100
Pour le climat, pour l'emploi avec Karima Delli. Union... :	48
Se battre pour vous ! :	126
Face à l'inefficacité de l'Etat, une seule solution : une... :	1
Hauts-de-France unis :	37

ELECTIONS DEPARTEMENTALES

Votes blancs et nuls : 7

Jean-Yves Bonnard et Christine Leheutre :	77
Hélène Balitout et Sébastien Nancel :	159
Pierre Bassocho et Mylène Troszczynski :	112

Résultats du 2^{ème} tour à Cambronne-lès-Ribécourt :

Nombre d'électeurs : 1 403
Nombre de votants : 380 (27 % de participation)

Votes Blancs et nuls : 12

Votes blancs et nuls : 26

Une région qui vous protège avec Sébastien Chenu :	107
Pour le climat, pour l'emploi avec Karima Delli. Union... :	74
Se battre pour vous ! :	187

Hélène Balitout et Sébastien Nancel :	229
Pierre Bassocho et Mylène Troszczynski :	125

Espèces Exotiques Envahissantes



Les Asters Américains (astéracées) : plantes herbacées vivaces de 90 à 150 cm qui peuvent former des massifs denses. Ils possèdent des feuilles alternes, fines et allongées. Les fleurs forment des capitules (petites fleurs serrées les unes contre les autres). Elles se présentent sous forme de disques de fleurs jaunes entourés de fins pétales blancs à bleu-violacés. Ces fleurs peuvent ressembler aux pâquerettes au premier abord.

Problèmes causés :

- Augmentation de la végétation en hauteur et densité (passage de la prairie à la friche haute)
- Difficulté d'éradication (rhizomes+graines)
- Colonisation rapide par des populations denses qui peuvent concurrencer fortement la végétation déjà en place
- Disparition d'espèces végétales rares caractéristiques des prairies humides



Les Renouées asiatiques (polygonacées) : plante herbacée vivace qui peut atteindre 3 à 4m. Les tiges sont de couleur verte avec des petites taches rougeâtres. Elles sont creuses et cassantes. Les feuilles sont assez larges et ovale à triangulaire. Elles peuvent atteindre 18cm et sont dépourvues de poils.

Problèmes causés :

- Diminution de la biodiversité
- Perturbation du milieu (difficulté d'implantation des arbres en forêt), sécurité routière (massifs hauts et denses en bords de route)
- Se bouture très facilement. Attention à la méthode de coupe pour ne pas propager le foyer.



Les Solidages Américains (astéracées) : espèces vivaces de 50cm à 1m composées de nombreuses petites fleurs jaunes regroupées en forme de pyramide. Elles possèdent des feuilles fines et allongées avec des dents en bordure.

Problèmes causés :

- Appauvrissement de la diversité en espèces en réduisant leurs habitats disponibles
- Diminue la valeur fourragère des prairies
- Difficulté d'implantation des jeunes arbres en forêt et une gêne pour l'exploitation forestière



L'Arbre à papillon (buddleiacées) : arbuste qui peut atteindre 1 à 5m de haut. Les feuilles sont ovales, assez fines et allongées et mesurant 8 à 25cm. Blanchâtres sur la face inférieure, la face supérieure est verte. Les fleurs mauves sont regroupées sous forme de grappes denses très caractéristiques, semblable au lilas.

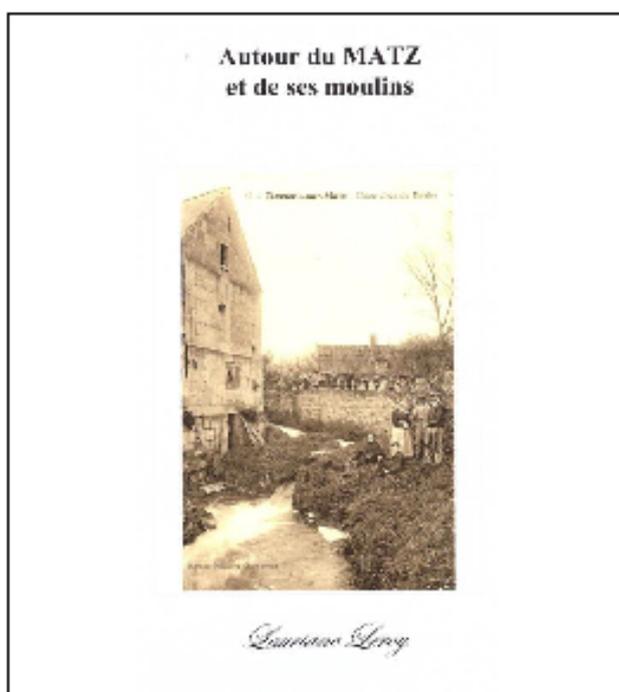
Problèmes causés :

- Le Buddleia remplace les espèces patrimoniales
- La fauche de cette espèce le long des routes et réseaux ferroviaires peut représenter un coût important
- Les racines peuvent endommager les bâtiments, les chaussées et les murs.

En cas d'incertitude, n'hésitez pas à solliciter le service Environnement de la CC2V (biodiversite@cc2v.fr) pour l'identification et les mesures de gestion appropriées.

Autour du MATZ et de ses moulins

Ce livre retrace l'histoire autour du Matz. Cette rivière prend sa source à Canny-sur-Matz puis parcourt les communes de Roye-sur-Matz, Biermont, Laberlière, Ricquebourg, La Neuville-sur-Ressons, Ressons-sur-Matz, Marquéglise, Margny-sur-Matz, Vandélicourt, Elincourt-Sainte-Marguerite, Marest-sur-Matz, Chevincourt, Mélicocq, Machemont, Cambronne-les-Ribécourt jusqu'à Thourotte.



Seize moulins tournaient sur le Matz et quatre autres sur ces affluents. Plus d'une centaine de meuniers sont cités dans cet ouvrage, particulièrement de la fin du 18^e au début du 20^e siècle. Plusieurs moulins sont décrits ainsi que les autres activités et métiers exercés le long du Matz.

Au fil de l'eau, nous rencontrons les riverains et les anciens qui évoquent leurs souvenirs d'antan. Ils nous apportent un témoignage en lien avec la rivière et ses moulins.

Ouvrage de 254 pages illustré en couleur.
Nombreux plans, dessins et illustrations d'hier et d'aujourd'hui.

Prix : 25 euros

Commande ou renseignements
laurianecp@orange.fr ou au 03 44 43 07 06

BIENTÔT 16 ANS !
PENSEZ AU RECENSEMENT
C'EST OBLIGATOIRE



Nous vous rappelons que les jeunes Français(es) né(e)s en juillet, août et septembre 2005 doivent se faire recenser dans les trois mois après leur 16ème anniversaire.

Les jeunes gens concernés ou leurs parents sont priés de se présenter en Mairie munis du livret de famille et de la carte nationale d'identité de l'enfant.

ETAT CIVIL

Naissances

Arthur BRANLANT 25 mars
 Edouard EDMONT 31 mars
 Anakynn BRABANT BARTIER 25 avril
 Rose AUBERT BAUDON 04 mai
 Angela GEORGE DA COSTA MARTINHO 1^{er} juin

Mariages

Luc OLIVIER et
 Josette CORDIER le 04 juin

Bruno LEDENT et
 Edith GUYOT le 12 juin

Décès

Corinne PIETRZAK ep. BAUDOIN-MEUNIER
 le 30 mars

Recap' des Manif⁽¹⁾

14 juillet	Commémoration - Les Anciens Combattants
15 juillet	Découverte du Yoga - M.J.C.
22 juillet	Découverte du Yoga - M.J.C.
23 juillet	Ciné Plein Air - C.C.2.V.
12 août	Découverte du Yoga - C.C.2.V.
17 au 20 août	Stage de manga - M.J.C.
19 août	Découverte du Yoga - M.J.C.
1 ^{er} septembre	Reprise de la saison - Tennis Club
09 septembre	Repas - club des Aînés
11 septembre	Forum des Associations
11 au 18 septembre	Voyage aux Canaries - Club des Aînés
12 septembre	Brocante - C.S.C. Handball
02 octobre	Troc des Plantes - M.J.C.

HORAIRES DE LA MAIRIE

JUILLET-AOUT

Lundi 13h30 - 17h30
 Mardi 10h00 - 12h00
 13h30 - 17h30
 Mercredi 13h30 - 17h30
 Jeudi 10h00 - 12h00
 13h30 - 17h30
 Vendredi 13h30 - 17h30

120, rue de la Mairie

Tel : 03 44 76 81 21

Fax : 03 44 75 02 70

www.cambronnelesribecourt.com



POUR JOINDRE
VOTRE POLICE MUNICIPALE
 Veuillez composer le 03 44 76 70 38
 ou le 06 85 99 31 79

N'hésitez pas à nous faire parvenir vos courriers.
 Ils pourront rester anonymes par simple demande de votre part.

Notre adresse :

etat-civil@mairie-cambronnelesribecourt.com

⁽¹⁾**Attention** : Compte-tenu du contexte sanitaire actuel, nous vous conseillons de vous assurer de la tenue effective de ses manifestations !
 La commune et les associations ne peuvent en garantir le maintien, nous vous remercions de votre compréhension.

DEMONT ELECTRICITE

ETUDES & RÉALISATIONS

Collectivités - Commerces
Industrie - Habitat - Tertiaire

13, rue du Maréchal Juin - Zac du Gros Grelot
60150 THOUROTTE

Tél. 03 44 96 10 45 - Fax 03 44 96 06 25

E-mail : contact@demontelectricite.fr

SARL
René **TESTE**

PLOMBERIE
CHAUFFAGE
CLIMATISATION
INSTALLATION & DÉPANNAGES
COUVERTURE

GAZ - FIOUL - ÉNERGIES RENOUVELABLES

☎ 03 44 09 55 97

Fax 03 44 09 94 76

167, rue du Mont Renaud
60400 Pont l'Evêque

teste.rene@wanadoo.fr



CONTROLE TECHNIQUE

SECURITEST 
CONTROLE TECHNIQUE AUTOMOBILE

AUTO-BILAN RIBÉCOURT

AUTO-BILAN THOUROTTE

AUTO-BILAN NOYON 03 44 44 15 30

AUTO-BILAN CT60
Margny-lès-Compiègne 03 44 90 11 43

Venez découvrir
votre Centre
E.Leclerc
de Ribécourt



HYPERMARCHÉ

L'HYPER le - cher de la région

E.Leclerc 
RIBECOURT-DRESLINCOURT
meilleur et moins cher



TEL. : 03 44 91 65 50

Devenez FAN et suivez toute notre actualité !

Page Facebook :
E.Leclerc Ribécourt



L TOITURE

LOIC LEFEBVRE TOITURE

COUVERTURE - ZINGUERIE

DEPANNAGE - ISOLATION

SIRET: 804 983 013 00025

60310 CANNECTANCOURT / Tel: 06 85 11 91 59

ltoiture60@gmail.com - DEVIS GRATUIT



Nous souhaitons à Dominique JUNG, plus connue sous le surnom de « Quersinette », une belle retraite...



... et une bonne continuation
à Elodie FLANDRIN
et Maria GRISEL !

Vous êtes entrepreneur et vous souhaitez vous faire connaître au niveau local ?
Vous souhaitez figurer sur *Le Cambronnais* ?
N'hésitez pas à nous contacter en mairie
(03 44 76 70 30)

Le Cambronnais

Rédaction

Commission information & Secrétaire de Mairie

Conçu & imprimé par la Mairie

N° 27, juillet 2021

Tirage : 870 exemplaires